

Infos sur le budget de l'état au 10 octobre 2025

Jeunesse et Vie Associative - 26% (de 848 millions en 2025 à 626 millions en 2026))

Actions en faveur de la jeunesse et de l'Education populaire : -44 M€

- Développement du service civique : -90 M€ (40.000 services civiques supprimés sur les 110.000 existants)
- Service National Universel : -65 M€

Autres

- Actions et dispositif en soutien à la politique de la ville : -20 M€
- Démocratisation culturelle et artistique : -45 M€
- Secteur sport -145 M€ (- 60% en faveur de la promotion du sport pour tous)
- Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER), -16M€, soit 44 % du budget
- Solidarité Internationale -700M€ (soit une baisse totale de 50% en deux ans compte tenu de la baisse de 40% entre 2024 et 2025).
- Agence nationale de l'habitat (Anah)-500M€

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : -54%

(de 26,7M€ à 12,3M€ / possible disparition de 90 000 emplois associatifs)

- Insertion par l'activité économique -15% soit - 541 M€ (13% pour les subventions versées pour l'embauche et de 30% pour leurs formations ce qui menace 50000 emplois sur 300.000 !)
- Financement des têtes de réseau de l'ESS : 12M€ contre 26M€ en 2025 (Cabinets de conseil pour les JO d'hiver stable à 7,4M€)

CULTURE : -4,6%

- 3,54Md€, soit une baisse de 4,6% par rapport à la loi de finances 2025. Les crédits se répartissent comme suit :
- Programme 131 « Création » : 1,009 Md€, en baisse de 3% (1,044 Md€)
- Programme 175 « Patrimoines »: 1,145 Md€, en baisse de 8% 1,251 Md€)
- Programme 224 « Soutien aux politiques culturelles » : 670 M€, en hausse de 1% (663 M€)
- Programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » : 722 M€ en baisse de 5% (760 M€)

RADIOS ASSOCIATIVES

- Le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER), subit une baisse historique de - 44 % dans le projet de loi de finances 2026.
- PLF 2026 = 35m€ (-19Millions €)
- Une perte énorme pour 740 radios associatives

TIERS LIEUX

- programme 112 « Cohésion des territoires » – action 12 : la politique nationale en soutien aux Tiers-Lieux est coupée de 95% en passant de 13 millions à 0,7 millions d'euros !
- proposition d'amendement : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/amendements/1906C/CION_FIN/CF415